

23^e Quinzaine des Tiers Mondes

La Semaine de
la solidarité
internationale
www.lasemaine.org

du 17 novembre au 1er décembre 2012

Agir
POUR UN DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Conférences, débats, tables rondes, expositions, films et animations

Renseignements
Maison des Tiers Mondes et de la Solidarité Internationale
(Espace Martin Luther King) 27 Bd. Louis Blanc 34 000 Montpellier
Tél. et Fax : 04 67 02 13 42 - <http://www.mtmsi.fr>

Affiche - Conception et réalisation : Sarah FAUGER 2012



23-24 novembre 2012
**ACTES DU
COLLOQUE
COOPÉRATION ENTRE
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DU NORD ET DU SUD**

COLLOQUE :
COOPERATION ENTRE COLLECTIVITES TERRITORIALES
DU NORD ET DU SUD

Montpellier MTMSI
Vendredi 23 et 24 novembre 2012

ACTES (version résumée)

José Fornairon : Pourquoi le colloque ? Rappel des objectifs :

Ce Colloque invite chercheurs et scientifiques d'une part, collectivités territoriales et associations de solidarité internationale ou ONG d'autre part, bref des opérateurs de développement, à s'interroger sur leurs pratiques en matière de Coopération décentralisée.

Le terme « d'opérateurs de développement » englobe aussi bien les ASI conduisant des actions très localisées avec des financements privés, qu'il s'agisse de collecte locale ou de fonds dédiés que les ONG

« professionnelles » utilisant des fonds publics bi ou multilatéraux ou pour la mise en œuvre de projets spécifiques à échéance limitée et des institutions publiques ou parapubliques spécialisées de recherche et de développement

Leurs méthodes de travail sont-elles encore dans la lignée des relations paternalistes ou bien basées sur la réciprocité, le partenariat et l'échange ? Quelle place les territoires ont-ils pris dans le développement et quel rôle jouent-ils ? Comment depuis 50 ans les attitudes ont-elles évolué, l'accession au développement, la montée des pays émergents, la mondialisation, la diffusion des techniques de communication ont-elles changé les relations ?

Il faut prendre connaissance des échecs et des succès des actions entreprises au titre de la coopération Nord Sud et en tirer les leçons pour l'avenir, pour en rendre compte aux participants et aux membres de la MTMSI soumettre aux responsables régionaux (LR) et départementaux (5 CG) des suggestions de méthodes pour améliorer l'efficacité globale de la Coopération décentralisée (CD) au niveau régional.

Déroulé et participants

VENDREDI 23 novembre
14h30-18h

TERRITOIRE : ESPACE DE DÉVELOPPEMENT

Introduction : Les opérateurs du développement à la recherche de pérennité et de légitimité.

Perla DANAN, adjointe au maire de Montpellier, déléguée à l'action internationale et aux jumelages

Bernard HUSSON, économiste, CIEDEL (Lyon) : « La coopération décentralisée pour le développement, un facteur de crédibilisation des collectivités du sud ? Enseignements pour l'avenir »

Xavier RICARD, directeur Partenariat international du CCFD Terre Solidaire

« Gouvernance mondiale, gouvernance locale : vers un rôle nouveau des acteurs, des territoires et des États-Nations »

Marie DOUTREMEPUICH, responsable de la coopération décentralisée au Conseil Général de l'Hérault: « la coopération décentralisée de l'Hérault, acquis et perspectives »

SAMEDI 24 novembre
9h30 - 12h 30

LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Hélène REY VALETTE, économiste, maître de conférences Université Montpellier I
« Indicateurs et méthodologie : Hiérarchisation des indicateurs de développement durable par une approche multicritère participative »

Jurgita MACIULYTE, Universités de Vilnius et Paul Valéry : « La recomposition de l'espace rural lituanien dans la perspective de l'intégration européenne »

René BILLAZ, agronome, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, Kathia ROESCH
: « L'expérience d'AVSF d'appui à des collectivités territoriales rurales au Pérou »

Christophe SOULARD, Ophélie ROBINEAU et Pascale SCHEROMM, INRA/CIRAD/Supagro,
« L'agriculture urbaine au Nord et au Sud : étude des relations entre collectivités territoriales et mondes agricoles urbains. Cas de Montpellier et Bobo-Dioulasso (Burkina) »

Pierre-Yves MIQUEL, CCFD : Développement et résilience ; « Changer le monde ...et la Lozère ? Une expérimentation de recherche de convergence entre territoire sud nord et territoire du sud »

SAMEDI 24 novembre
14h30 - 17h 30

PROFESSIONNELS DU DÉVELOPPEMENT

SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

Christian CAVALIERE, coordinateur de projets de formation, « En Algérie, partage d'expériences professionnelles auprès d'enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) »

ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT

Pierre DEBOUVRY, Agronome, « L'enseignement professionnel pour le développement rural en Afrique ; état des lieux, perspectives »

Hélène MERLE, maître de conférences, IUFM Montpellier, didactique de la physique « La formation des formateurs. Acquis et perspectives de " La main à la pâte" »

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT

Christophe PERRIN : animateur à la Commission "Solidarités internationales" de la CIMADE,
« Développement solidaire et accès au droit ».

René BILLAZ, agronome, AVSF « Aménagement du territoire et lutte contre l'aridité tropicale : Brésil, Sahel, Madagascar ; acquis et perspectives d'ASI françaises et de leurs partenaires ».

Conclusions du Colloque

PLAN DES ACTES

- 1 Introduction : René Billaz ; José Fornairon
- 2 Le territoire, espace de développement : Bernard Husson ; Xavier Ricard ; Marie Dourempeuich
- 3 La gouvernance territoriale en pratique : Hélène Rey-Valette ; Jurgita Maciulyte ; Katia Roesch ; Pierre-Yves Miquel
- 4 Des professionnels du développement témoignent : Christian Cavalière ; Pierre Debouvry ; Hélène Merle ; René BILLAZ ; O. Robineau, P. Scheromm et C. Soulard
- 5 Conclusions

1 INTRODUCTION :

René Billaz, José Fornairon :

Les opérateurs du développement à la recherche de pérennité et de légitimité.

Dès lors qu'ils s'interrogent sur la pérennité de leurs actions - qu'elles relèvent de l'éducation, de la santé ou du développement - les « opérateurs » du Nord de la Coopération avec le Sud sont amenés à réfléchir aux responsabilités des Collectivités territoriales du Sud.

Le terme « d'opérateurs de développement » englobe aussi bien les ASI conduisant des actions très localisées avec des financements privés, qu'il s'agisse de collecte locale (vide greniers, lotos, engagements personnalisés, comme dans le cas de du parrainage scolaire), ou de fonds dédiés que les ONG « professionnelles » opérant avec des fonds publics bi ou multilatéraux pour la mise en œuvre de projets spécifiques à échéance limitée et des institutions publiques ou parapubliques spécialisées de recherche et de développement.

Réfléchir à la pérennité des actions les amène à poser les questions du changement d'échelle (le projet bénéficie à combien de familles : combien sont potentiellement concernées ?) des moyens qu'il faudra mobiliser pour toucher l'effectif correspondant (quel est leur coût, qui est en mesure de les prendre en charge ?) des politiques publiques sectorielles dont relève le domaine correspondant et des responsabilités et attributions légales des Collectivités territoriales en la matière.

De nombreux exemples issus de leurs pratiques en milieu rural permettent de l'illustrer ; c'est le cas :

- D'actions spécifiques relevant de la santé (humaine et animale) par exemple, comme : la distribution de moustiquaires imprégnées pour la lutte contre le paludisme, l'approvisionnement des CREN (Centres de régénération nutritionnelle) en poudre de feuilles séchées de *Moringa oleifera*, l'organisation des soins vétérinaires de proximité ;
- De projets visant à améliorer la gestion collective des ressources, comme : l'amélioration des marchés locaux de produits agricoles et de l'élevage, l'élaboration de plans communaux d'aménagements ruraux (pistes, retenues, collecte d'eau de pluie), ou la gestion des « communs », ces espaces non cultivés soumis à des risques élevés de dégradation des ressources naturelles.

Dans tous ces cas (et de nombreux autres), des opérateurs de développement locaux, en partenariat avec des opérateurs du Nord, ont mis au point des « modèles » dont ils n'ont pas les moyens, ni le mandat, d'assurer la diffusion. Ils s'en remettent alors, plus ou moins explicitement, aux politiques publiques nationales, qui ne disposent généralement pas des moyens nécessaires à cette échelle là.

Par contre les Collectivités Territoriales locales, en partenariat avec des Collectivités Territoriales du Nord pourraient être en mesure (et le sont dans certains cas) de mettre en œuvre des actions concernant l'ensemble des familles, et des espaces, de leur territoire. Elles devraient en outre être capables (et l'ont fait dans certains cas) de créer des « cadres de concertation » susceptibles d'optimiser les aides et initiatives locales.

Au Sud comme au Nord, les Collectivités Territoriales bénéficient d'un double atout que n'ont pas les opérateurs de développement : la légitimité politique (ce sont des élus exerçant dans un cadre constitutionnel et la durée (ce sont des éléments d'une architecture institutionnelle pérenne).

Bien entendu, l'exercice du mandat politique n'est pas nécessairement garant de la pertinence des actions (insuffisante prise en compte des risques sociaux et environnementaux p. ex.) pas plus que de la transparence dans la mise en œuvre des moyens.

Il faut donc prendre connaissance des échecs et des succès des actions entreprises au titre de la Coopération avec les Collectivités Territoriales du Sud et du Nord, et d'en tirer les leçons pour l'avenir.

Cette thématique constitue le « fil rouge » du présent colloque, auquel participent des Collectivités Territoriales et les opérateurs de la Région LR actifs en matière d'éducation, de santé comme de développement, qu'il s'agisse d'ASI, d'ONG ou d'institutions d'enseignement et de RD.

2 LE TERRITOIRE, ESPACE DE DÉVELOPPEMENT

Bernard Husson, économiste, CIEDEL (Lyon) :

« La coopération décentralisée pour le développement, un facteur de crédibilisation des collectivités du sud ? Enseignements pour l'avenir »

Bernard Husson s'appuie sur sa longue expérience en matière d'évaluation des actions de coopération ainsi qu'à RESACOOOP pour constater que la coopération entre Collectivités Territoriales du N et du Sud s'est profondément modifiée au cours des années passées : elle a en effet évolué, pour nombre d'entre elles, vers un soutien au développement local d'une part et le renforcement institutionnel de l'autre, dans le cadre d'un appui à la décentralisation. Les Collectivités Territoriales partenaires du Sud sont ainsi amenées à renforcer leur capacité à définir et mettre en œuvre leurs objectifs de développement. Mais on constate que les pratiques ont du mal à suivre : (i) leur crédibilité auprès de leurs habitants peut en être affaiblie, la logique des projets prenant le pas sur la définition par les élus de politiques locales ; (ii) les financements suivent des procédures dérogatoires (mise en œuvre hors des budgets locaux) avec une vision insuffisante des charges récurrentes pour ces derniers ; ils tendent de surcroît à apparaître comme substitutifs à la collecte d'impôts locaux. Ce constat invite à revisiter les pratiques pour mieux les ajuster aux ambitions, pour valider et instaurer la notion de service public.

Xavier Ricard, directeur Partenariat international du CCFD Terre Solidaire

« Gouvernance mondiale, gouvernance locale : vers un rôle nouveau des acteurs, des territoires et des États-Nations »

Ricard considère que le territoire constitue un noyau légitime de résistance aux dégradations économiques, sociales et écologiques induites par le modèle de croissance qui a dominé au cours de ces cinquante dernières années, celui de « la main invisible des marchés ». Le

territoire représente aussi une alternative majeure pour la relocalisation d'activités, l'apprentissage d'une démocratie délibérative et la Xavier constitution de réseaux de solidarité territoriale. A ce titre, le CCFD TS s'est engagé dans des luttes partagées entre acteurs du Nord et du Sud, comme celle concernant l'accapement des terres agricoles ou les paradis fiscaux, ainsi que des réflexions sur une nouvelles approche de la fiscalité et des systèmes financiers (finance solidaire) et un nouveau regard sur l'agriculture française. Il interpelle à ce titre les entreprises sur leurs responsabilités sociales. Il plaide également pour une prise de conscience en faveur de l'autolimitation vis-à-vis des dépenses de luxe, voire ostentatoires et le renforcement de temps de rencontres propices à un « détour par l'autre ». Cette démarche en faveur du développement territorial exige des compétences nouvelles qu'il conviendrait de développer.

Marie Doutremepuich, responsable de la coopération décentralisée au Conseil Général de l'Hérault:

« La coopération décentralisée de l'Hérault, acquis et perspectives »

Marie Doutremepuich souligne l'importance des Collectivités Territoriales dans la Coopération internationale, grâce à leur capacité à mobiliser les potentiels des acteurs locaux ; elle rappelle les dispositions législatives (loi de 1992) qui ont fourni un cadre juridique précis à la Coopération internationale. Le CG 34 a signé des accords de coopération décentralisée dans les trois pays maghrébins, qui constituent un axe privilégié, mais aussi au Chili et en Croatie. L'« arc latin » (47 collectivités départementales de la façade méditerranéenne d'Espagne, France et Italie est appelé à jouer un rôle important dans la coopération euro-méditerranéenne. Depuis 2008, le CG34 a précisé le cadre de son intervention auprès des porteurs de projets : cohérence géographique d'une part, thématique de l'autre, pour mieux accompagner les associations héraultaises et répondre à des besoins spécifiques locaux pour obtenir un impact durable. Depuis début 2012, il soutient le jumelage entre communes

3 LA GOUVERNANCE TERRITORIALE EN PRATIQUE

Hélène Rey Valette, économiste, maitre de conférences Université Montpellier I

« Indicateurs et méthodologie : Hiérarchisation des indicateurs de développement durable par une approche multicritère participative »

Hélène Rey-Valette structure son propos autour de deux axes : l'identification et la nature des indicateurs, notamment de développement durable et la construction des indicateurs qui comprend trois phases : de collecte et de mesure, de conversion en classes de durabilité et de restitution.

La pluralité des fonctions des indicateurs conduit à proposer des démarches d'élaboration participative des indicateurs. Il existe des indicateurs cibles destinés à l'information et à la communication. Parmi les indicateurs les plus connus de ce type on peut lister l'indice de développement humain (IDH), l'empreinte écologique. Les gestionnaires ont, quant à eux, plutôt besoin de tableaux de bord et d'approches multicritères.

Le travail peut être organisé autour de trois étapes : définition des principes, choix des critères et construction des indicateurs.

Une fois les principes et les critères définis, la construction des indicateurs est une phase plus technique. Mais de multiples dimensions, sociales ou liées à la gouvernance ne font souvent l'objet d'aucun suivi et sont difficiles à appréhender du fait de leur nature qualitative. Dans ce cas ce sont souvent des mesures à dire d'expert qui seront utilisées

Enfin, il faut souligner la tension existant entre d'une part les conditions d'appropriation qui impliquent une adaptation fine au contexte et les conditions de comparabilité des suivis qui nécessitent une relative convergence entre les indicateurs ou critères utilisés.

Jurgita Maciulyte, Universités de Vilnius et Montpellier 3 (Paul Valery) :

« *Les Communautés rurales, nouveaux acteurs du développement local dans la campagne post-collectiviste en Lituanie* »

Jurgita Maciulyte analyse les changements à partir de trois niveaux d'échelle : national, districts et local. Dès 1995, face aux répercussions négatives du démantèlement du système collectiviste sur le fonctionnement des communautés locales, des habitants des campagnes ont commencé à se regrouper en « communautés rurales » ; en 2012, on en compte 1.600 réparties sur tout le territoire rassemblant en moyenne 500 personnes, sous la forme juridique d' « association non gouvernementale ». Pendant la première décennie de leur existence, leurs activités étaient orientées principalement vers le renforcement des liens sociaux entre les habitants ; depuis l'arrivée de diverses fondations et surtout du programme Leader financé par l'UE, ces communautés rurales souhaitent territorialiser leur présence en misant sur des stratégies et des projets plus concrets, principalement dédiés à la rénovation des villages (rénovation des bâtiments publics, aménagement des espaces de vie : loisirs, sport, place...).

Kathia Roesch, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières:

« *L'expérience d'AVSF d'appui à des collectivités territoriales rurales au Pérou* »

Le projet « Kallpanchis » s'est déroulé dans les Andes péruviennes (Cuzco) entre 2007 et 2010. Il vise à soutenir le processus mis en place par deux municipalités provinciales, destiné à améliorer les pâturages et l'élevage dans les zones d'altitude ainsi que l'articulation au marché par la vente directe de lait et produits lactés par les familles paysannes des deux provinces. Ont été créés à cet effet des espaces de concertation au niveau des provinces et districts en fonction des attentes des intéressés (élevage laitier, cochons d'inde, gastronomie...). La formation et la mise en place d'équipements ont permis une augmentation substantielle de la production de lait et de fromage. Les autorités locales ont assumé leur rôle dans le développement local (définition et mise en œuvre des priorités) ; les populations apprécient la gestion participative et la répartition équitable des revenus

Pierre-Yves Miquel, CCFD : Développement et résilience

« *Changer le monde ... et la Lozère ? Une expérimentation de recherche de convergence entre territoire sud nord et territoire du sud* »

Il s'agit d'une expérience initiée en 2011 par les bénévoles lozériens du CCFD, dont les objectifs sont d'élaborer un diagnostic du Département, d'établir un réseau de personnes investies sur leurs territoires, et de mobiliser les bénévoles autour d'un projet commun, inspiré des principes d'une gouvernance territoriale proposée par le peuple, solidaire avec des territoires du Sud. La problématique foncière et agricole – l'accès à la terre - s'est avérée être un axe majeur de compréhension du territoire lozérien. L'échec du projet « jardins de cocagne » en est une illustration. L'action se poursuit, dans l'esprit « transformer le monde en commençant par ce qui est à sa portée, et notamment soi-même ».

4 DES PROFESSIONNELS DU DÉVELOPPEMENT TÉMOIGNENT

41 Santé et développement

Christian Cavalière, ancien éducateur spécialisé,

« Partage d'expériences professionnelles et de formation auprès de parents, amis et professionnels accompagnant des personnes atteintes d'infirmité motrice d'origine cérébrale »

Ce témoignage porte essentiellement sur une des actions de l'Association COUP DE SOLEIL en Algérie consacrée à un Partage d'expériences professionnelles et de formation auprès de parents, amis et professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap dont la plupart sont atteintes d'infirmité motrice d'origine cérébrale. L'action est conduite en partenariat avec l'ONG algérienne NOUR, et le soutien d'Handicap International depuis 2004 ; elle bénéficie depuis 2011 d'un financement du CG 34. Il s'agit, à partir des attentes de deux Associations algériennes, de développer un programme en demandant, à des volontaires bénévoles français ayant une expérience certaine auprès d'enfants en situation de handicap, de partager des pratiques professionnelles, encore trop peu développées en Algérie, pour avoir une meilleure compréhension des besoins de ces enfants. En Algérie, l'accompagnement de la personne vivant avec un voire plusieurs handicaps est source de beaucoup de solidarité, de grandes déterminations, de compétences professionnelles affirmées et de grands militantismes. Nous pouvons témoigner de la grande détermination des personnels (toutes fonctions confondues) rencontrés dans les centres qui nous ont accueillis à vouloir se former, demandés par les cadres de Direction. A force de pratiques reconnues comme indispensables, nous souhaitons vivement que se mettent officiellement en place davantage de formations diplômantes et qualifiantes dans tous les domaines du handicap.

42 Éducation et développement

Pierre Debouvry, Agronome

« L'enseignement professionnel pour le développement rural en Afrique ; état des lieux, perspectives »

Pierre Debouvry dresse un tableau alarmant des capacités du dispositif éducatif et de l'enseignement professionnel africain à satisfaire les attentes d'une population en très forte croissance : le premier est un redoutable outil d'exclusion : huit sur dix des jeunes scolarisables sont exclus avant l'entrée en seconde (un sur deux avant la sixième) ; le deuxième, qui ne représente que 7 % de l'enseignement secondaire, n'a pas la capacité d'accueil de ces exclus. Les effectifs de la cohorte annuelle des jeunes à insérer dans la vie professionnelle croît ainsi dans des proportions alarmantes (ex : au Burkina Faso, elle a été multipliée par deux 1990 et 2010, elle le sera probablement par cinq en 2050). L'enseignement agricole en ASS francophone forme plus d'ingénieurs que de producteurs, conséquence indirecte des dispositions de l'« ajustement structurel » et du désintérêt pour le développement agricole. La thématique d'une « formation professionnelle de base et de masse » commence à émerger, sans aboutir à aucune réforme à ce jour. La réforme des systèmes éducatifs, au-delà d'un simple ajustement de l'existant, revêt une dimension sociétale qui est loin d'être prise en compte actuellement. Il serait utile de s'interroger sur le rôle actuel et potentiel des Collectivités Territoriales pour contribuer à la résolution de ces problèmes.

Hélène Merle, Maître de conférences ; IUFM de Montpellier ; didactique de la physique
« *La formation des formateurs à l'enseignement des sciences à l'école primaire. Acquis et perspectives de "La main à la pâte" »*

Hélène Merle rappelle que la démarche pédagogique de « la main à la pâte » (initiative lancée aux Etats unis et reprise en 1996 par trois académiciens français) s'appuie sur l'observation du réel, le raisonnement (partagé), l'expression écrite (cahier de sciences) et l'appropriation de concepts scientifiques des SVT (sciences de la vie et de la terre). Une demande de coopération a émergé à la suite de différents contacts ; elle s'est traduite par une formation de formateurs, selon un module type d'une durée de 3 à 5 jours. En Chine, cette coopération, amorcée en 2000, a donné des résultats satisfaisants ; elle démarre difficilement au Maroc : le plan de formation national n'a pu être mis en œuvre, en partie du fait des perturbations politiques dans les pays arabes ; en Algérie, le programme semble se heurter à des obstacles institutionnels. Pour ce qui est des conditions de réussite, les personnes touchées par les formations sont le plus souvent convaincues et tentent de repenser leurs méthodes d'enseignement traditionnel et le plus souvent transmissif. Mais la généralisation nécessite de nombreuses conditions institutionnelles qui ne sont pas toujours réunies, d'où des coopérations plus ou moins abouties. La coopération bilatérale française a apporté dans les trois cas un soutien actif.

43 Agriculture et développement

René Billaz, agronome, AVSF

« *Aménagement du territoire et lutte contre l'aridité tropicale » : Brésil, Sahel, Madagascar ; acquis et perspectives d'ASI françaises et de leurs partenaires* ».

René Billaz rend compte d'un travail de synthèse de projets de nature agro-écologique mis en œuvre par plusieurs ASI françaises dans le Tropic semi-aride (TSA), du Brésil à Madagascar en passant par plusieurs pays sahéliens. Les différents territoires concernés présentent des caractéristiques communes au TSA (contraintes climatiques, modèles géomorphologiques, ressources génétiques) mais diffèrent selon la densité de population humaine (et de bétail) et de caractéristiques socio-économiques ainsi que culturelles propres aux différentes sociétés agraires, dont p.ex. la répartition des tâches au sein du noyau familial, la propriété foncière et la vaine pâture. Dans ces divers contextes, les possibilités d'économiser l'eau (pour les cultures, les hommes et les troupeaux), les alternatives d'amélioration de la productivité du sol et du travail, ainsi que les aptitudes à des élevages diversifiés se déclinent de façon différente, mais, dans tous les cas : (i) la gestion territoriale est déterminante (pour l'eau, la biodiversité, les composantes des systèmes de production), (ii) l'agro-écologie offre un éventail assez large d'alternatives efficaces, et (iii) les Collectivités Territoriales ont un rôle primordial – même s'il n'est pas toujours reconnu – dans la gestion des ressources non privatives et l'accès à des marchés « identitaires ».

O. Robineau, P. Scheromm, C. Soulard ; INRA, Cirad, UMR Innovation et développement dans l'agriculture et l'agroalimentaire

« *L'agriculture urbaine à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et à Montpellier (France) : comment mieux vivre en ville ? »*

Dans un contexte de crise économique et écologique, alors que plus de la moitié de la population mondiale réside dans les villes et les agglomérations urbaines, l'agriculture urbaine, pratiquée à l'intérieur des villes, connaît un regain d'intérêt de la part des chercheurs et du public à la fois dans les pays du nord et du sud. En ville, les terres sont soumises encore plus qu'ailleurs à une alternative d'usage non agricole et l'agriculture y rencontre de nombreuses difficultés d'existence. Nous nous proposons ici de présenter les formes d'agriculture existant

dans deux villes du Sud et du Nord, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et Montpellier (France), afin d'analyser quelles problématiques et quels enjeux se jouent autour d'elles.

5 CONCLUSIONS DU COLLOQUE

Passer les politiques publiques au crible de leurs mises en pratique s'avère toujours un exercice utile : aussi modeste qu'ait été cette rencontre, organisée sur une base institutionnelle réduite (le Département de l'Hérault), elle permet de mettre en lumière plusieurs faits importants.

La coopération territoriale citoyenne pour une alternative au modèle dominant de développement ne transparait (hélas) dans aucun des cas présentés : elle relève donc de débats citoyens, auxquels le CCFD accorde une grande importance.

La coopération décentralisée pour le développement s'inspire plus de l'appui au développement local que du renforcement institutionnel des Collectivités Territoriales du Sud : le constat fait par Bernard Husson se vérifie à travers les quelques cas étudiés.

Les cas de la Lituanie et du Pérou mettent pourtant en évidence l'émergence d'une gouvernance locale, et son efficacité à créer et mobiliser et soutenir la collaboration entre citoyens, représentants des organisations professionnelles et élus locaux.

Quand on aborde les composantes sectorielles du développement (santé, éducation, agriculture), on constate que les Collectivités Territoriales y sont comme « transparentes » : dans un seul cas, au Mali, l'activité vise le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales à maîtriser le développement territorial. Ces trois secteurs sont certes mis en œuvre dans le cadre des politiques nationales, nécessairement centralisée, et des services centraux, allocateurs des moyens. Il n'en reste pas moins que les nombreuses initiatives locales évoluent en marge des responsables des Collectivités Territoriales. Le développement territorial durable exige pourtant une capacité à optimiser les ressources des terroirs, qu'elles soient humaines, naturelles ou économiques.

Il apparaît ainsi, au crible des cas étudiés que :

Les Collectivités Territoriales du Nord ne sont pas toujours à l'origine des initiatives de coopération (il s'agit dans plusieurs cas de financements de l'UE au titre de la coopération décentralisée)

Elles manifestent mieux leur capacité à mobiliser les potentiels des acteurs locaux (appelée par la loi de 1992) à travers des projets sectoriels que par le soutien explicite à la gouvernance locale,

Appréhender les territoires dans leur diversité et leur complexité se révèle un exercice techniquement compliqué, faisant appel à des connaissances qui ne sont pas toujours disponibles, et socialement sensible, dans la mesure où il risque de mettre en évidence des conflits d'intérêt entre acteurs : la démocratie citoyenne en faveur du développement n'y est pas un long fleuve tranquille.

Cette dernière n'en reste pas moins un objectif central ; c'est pourquoi il serait souhaitable que les financements de la coopération décentralisée visent à la fois des thèmes spécifiques du développement territorial et le renforcement des capacités institutionnelles des Collectivités Territoriales